

## LA DIDACHE OU ENSEIGNEMENT DES DOUZE APOTRES (SC 248<sup>BIS</sup>)

Écrite en grec à la fin du I<sup>er</sup> ou au début du II<sup>e</sup> s. par un auteur anonyme à des destinataires impossible à bien identifier, la *Didachè des douze apôtres* ou, selon le titre long du manuscrit – unique et qui date du XI<sup>e</sup> s. – retrouvé en 1873 à Constantinople, « Doctrine du Seigneur transmise aux nations par les douze apôtres », est « un manuel catéchétique, liturgique et disciplinaire » (SC 248), un traité sur la vie chrétienne en quatre parties que vénérât l'Église ancienne :

1. **Enseignement catéchétique et moral** comme préparation au baptême avec catalogue de vices et de vertus, de préceptes pour soi et pour les autres (I – VI, 2) : « Les deux voies » de la vie (I, 2 – IV, 14) et de la mort (V, 1) qui est un thème judéo-chrétien ; le kérygme n'apparaît pas dans la *Didachè*. Cette première partie se retrouve parfois mot à mot dans la *Lettre de Barnabé* (XVIII – XX).
2. **Prescriptions rituelles et liturgiques** (VI, 3 – X) : nourriture, baptême (par immersion [triple] ou par infusion), jeûnes, prière, eucharistie (prière eucharistique très ancienne qui est une action de grâce pour la création et la rédemption).
3. **Prescriptions disciplinaires** (XI – XV), notamment sur l'accueil des prêcheurs itinérants avec un appel à discerner la vraie doctrine de la fausse en regardant non seulement à l'enseignement, mais aussi à la vie (XI) ; l'assemblée du dimanche (XIV) ; l'élection des évêques et des diacres (XV, 1-2 ; intérêt sur l'évolution du ministère ecclésiastique).
4. **Parénèse eschatologique finale** (XVI).

La fixation du canon biblique au IV<sup>e</sup> s. va écarter ce texte de l'usage ecclésiastique.